

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-498-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE N° 2017-498**

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de réduire les nuisances pouvant être occasionnées par la location de chalet à court terme à titre d'usage complémentaire aux bâtiments isolés de la classe 1 (unifamiliale) du groupe Habitation ;

ATTENDU qu'une façon de réduire les nuisances pouvant être occasionnée par la mise en location de gros chalet dans les secteurs résidentiels est de limiter le nombre de chambres à coucher qu'un chalet offert en location peut comprendre ;

ATTENDU que le Règlement de zonage n° 2017-498 est entré en vigueur le 12 décembre 2017 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Colleen Horan et résolu à l'unanimité des conseillers, que le premier projet de règlement n° 2017-498-15 amendant le Règlement de zonage n° 2017-498 soit adopté par résolution et que soit décrété et statué ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Règlement de zonage n° 2017-498, tel que déjà amendé, est modifié au Chapitre III (Dispositions relatives aux usages mixtes, complémentaires et temporaires), Section II (Usages complémentaires à un usage résidentiel), Sous-section 3 (Location de chalet à court terme), en remplaçant l'article 90 par celui-ci :

« **ARTICLE 90** **NOMBRE DE LOGEMENT ET DE CHAMBRE AUTORISÉ**

Tout chalet loué doit comporter un seul logement et comprendre un maximum de 3 chambres à coucher. »

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Danielle Desjardins
Mairesse

Sylvain Michaudville
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion : 16 mars 2022

Adoption du 1^{er} projet de règlement : 16 mars 2022

Affichage et publication de l'avis public de consultation publique:

Consultation publique :

Adoption du second projet de règlement :

Avis de demande de participation à un référendum :

Période pour présenter une demande de participation à un référendum :

Adoption du règlement :

Certificat de conformité (MRC) :

Entrée en vigueur :
Avis d'entrée en vigueur :